CHEV'

Lettre à M. le secrétaire perpétuel de l'Académie française

Suivi de

N'HÉSITONS PAS À ÉLIDER
LES VOYELLES ET LES CONSONNES DANS
L'ÉNONCÉ DES FAITS SOCIAUX

par Yves Le Manach

ARTICH' DE BRUX', vol. 44
Série Au commencement était le Verbe
Bruxelles, 1999

N'HÉSITONS PAS À ÉLIDER LES VOYELLES ET LES CONSONNES DANS L'ÉNONCÉ DES FAITS SOCIAUX

Dans sa lettre du 25 décembre 1984 adressée à son collègue Rondinet, Chev' exposait l'enjeu de la question de l'élision : *« Pour aujourd'hui, je voulais juste te faire part d'un détail, que d'autres ont peut-être décidé avant moi, mais je n'ai pas le temps de vérifier : j'ai décidé de composer substantif et adjectif au pluriel en maintenant le singulier dans le premier membre dans les mots : petit-bourgeois, moyen-bourgeois, grand-bourgeois. En effet, je considère qu'ici nous avons premièrement affaire à un adverbe et non à un adjectif.*

On dira donc :

- les petit-bourgeois ont de grandes ambitions ;

- des préjugés moyen-bourgeois ;

- des allures de grand-bourgeoises, etc.,

et encore, je me demande si l'apostrophe ne serait pas plus régulière puisque, suivant ce raisonnement, nous élidons petitement en petit'. Qu'en penses-tu ? »

Dans une autre lettre, adressée au même Rondinet et datée du 4 janvier 1985, Chev' apportait une précision : *« J'ai proposé au secrétaire la création d'un signe typographique nouveau lorsqu'on élide comme dans div', 'flexe ou petit' (adverbe) un nombre quelconque de voyelles et de consonnes devant ou derrière le membre dis* que vous avez justement décidée en 1932. Je crois que la confusion et surtout l'impropriété seraient amoindries par la graphie : *grand' bourgeoise* (avec l'espace*).

Car il s'agit bien dans ces mots, à l'évidence, des adverbes *petitement*, *moyennement* et *grandement* qui entrent en composition avec *bourgeois*, qu'il soit substantif ou adjectif.

Evidemment, l'apostrophe, en français, n'élide qu'une voyelle, et ici nous élidons cinq ou six lettres... Ne conviendrait-il pas de créer un signe typographique nouveau, Monsieur le secrétaire perpétuel ?

Je serais heureux que vous puissiez requérir l'avis de l'Académie au plus tôt, car, ouvrier d'Imprimerie, j'écris actuellement un livre sur ce noble métier, et je tiens à le donner à l'estimable public sans fautes ni incorrections d'aucune sorte. Et lorsque l'usage est fautif ou incertain, que peut faire l'ouvrier, Monsieur le secrétaire perpétuel ?

C'est pourquoi, mon livre étant à la composition, j'attends de l'Académie une prompte réponse. Je vous passe quarante Avis au public de mon bouquin, des fois que vos collègues seraient intéressés.

Je vous prie de trouver ici, Monsieur le secrétaire perpétuel, l'expression de mes sentiments choisis et déférents,

Chev'

Nommer la bourgeoisie dans son statut social particulier, faire apparaître l'étroitesse de sa culture, la misère de sa vie quotidienne, la brutalité de ses mœurs... c'est déjà accéder à l'universalité. Dans une société où dirigeants et subordonnés sont censés parler la même langue, la lutte pour la définition des mots est l'enjeu des luttes sociales. N'hésitons pas à élider les consonnes et les voyelles dans l'énoncé des faits sociaux.

Nouvelles du front (mai 1999) :

Je signalais, dans article 39, l'entreprise de grande envergure qui est actuellement menée contre la langue. Signalons que depuis quelques mois, en Belgique francophone, on ne dit plus *déchargé d'ordures*, mais *C.E.T. (Centre d'enfouissement technique)*, pas plus qu'on ne dit, depuis quelques semaines, *contrôleur des chemins* de fer, mais *animateur de train*. Tout le monde a universellement remarqué que, depuis quelques jours, on ne dit plus *crimes de guerre contre les populations civiles*, mais *effets collatéraux*.

Les citoyens de Côte d'Ivoire, menant depuis longtemps une contre-offensive linguistique, appellent le billet de 1000 francs CFA un : *« Tais-toi ! »*. On ne saurait définir d'une manière plus lapidaire une certaine fonction de l'argent.

PROCHAINEMENT :

ASSEZ D'ACTES, ***DES MOTS !***

voile et *grand-mère*. Mais M. Adolphe V. Thomas fait observer, dans son Dictionnaire des difficultés de la langue française, le mutisme de l'Académie sur le pluriel de ces composés.

Si vous ne dites rien, comment l'entendrons-nous?

Nous nous trouvons aujourd'hui dans cette situation
absurde où le Petit Larousse indique : *grands-pères* pour le pluriel de grand-père, et pour sa femme : *grand-mères* ou *grands-mères*. Voilà qui ne devrait plus être toléré plus longtemps !

Cet excellent Félix Gaffiot ne barguigne pas : « | | 2 grand, avancé en âge : *grandis natu* CIC. CM 10, âgé, vieux ; *grandis aetas* CIC. *Phil.* 5, 47, âge avancé ; *grandis jam puer* CIC. *Pis. 87*, enfant déjà grand ».

Ainsi, ne devrait-on pas considérer que les *grands-pères* sont les pères d'un âge avancé — qui ont pu avoir des fils qui seront devenus pères à leur tour par une opération très naturelle, et l'Académie ne devrait-elle pas prononcer l'invariabilité ?

Les *petits-fils* portent, eux, dans leur premier mem-bre, la marque du pluriel puisque nous avons indiscu-tablement affaire là à un adjectif ; ils seront toujours petits dans l'âge de leurs aïeux.

Il en va tout autrement pour mes petit(-), moyen(-) et grand(-) bourgeois, comme je l'exposai à M. Rondinet : une *grande bourgeoise* est une bourgeoise de taille élevée ; une *grand-bourgeoise* serait une bourgeoise d'un âge avancé... puisque nous aurions ici la graphie du *gran-*

conservé. L'apostrophe, je n'ai pas besoin de te le dire, à toi qui es du métier, n'est pas du tout satisfaisante à cause des salades dont on a eu bien du mal à se sortir avec grand'voile et grand'mère ; on ne va pas remettre ça pour deux ou trois siècles avec mes petit' bourgeois. » Et Chev' faisait cette importante réflexion : *«La précision de la langue, c'est celle même de la pensée : ce signe nouveau y aiderait. »*

Je suis surpris d'apprendre que notre langue, 365 ans après la création de l'Académie française, soit à ce point approximative qu'elle ne permette de distinguer entre une *grande bourgeoise* d'un mètre quatre-vingt-dix, une *grand-bourgeoise* centenaire et des allures de banquière.

En réalité, cette imprécision recouvre l'un des secrets de la domination, secret que Roland Barthes révélait, en 1957, dans Mythologies : *« comme fait économique, la bourgeoisie est* ***nommée*** *sans difficulté : le capitalisme se professe. Comme fait politique, elle se reconnaît mal : il n'y a pas de partis bourgeois à la Chambre. Comme fait idéologique, elle disparaît complètement : la bourgeoisie a effacé son nom en passant du réel à sa représentation, de l'homme économique à l'homme mental : elle s'arrange des faits, mais ne compose pas avec les valeurs, elle fait subir à son statut une opération véritable d'****ex-nomination*** *; la bourgeoisie se définit comme* ***la classe sociale qui ne veut pas être nommée****. »*

Ne pas se nommer comme classe particulière est une astuce qui permet d'accéder facilement à l'universalité. Voilà où la précision revendiquée par Chev' devient dérangeante : non seulement il veut nommer l'âge et la taille de la bourgeoisie, mais aussi son statut social, il nous interroge sur la réalité universelle de cette catégorie sociale particulière.

Dans Mythologies, Barthes faisait une autre remarque : *«Politiquement, l'hémorragie du nom bourgeois se fait à travers l'idée de nation. »* Voilà donc à quoi sert la fiction nationale : donner aux préjugés d'une classe une dimension universelle qui légitime sa domination.

Contrairement aux avant-gardes littéraires, Chev', loin de se plaindre de la rigueur de la langue, revendique au contraire plus de précision : *la précision de la langue, c'est celle de la pensée.* Il est évident que la pensée qui veut créer un signe typographique pour faire apparaître la banquière grand*(ement)* bourgeoise n'est pas la même que celle qui, au nom d'une prétendue universalité, prétend que, patrons ou ouvriers salariés, nous sommes tous les mêmes : nous sommes tous des citoyens. Il y a là le champ d'une grande bataille linguistique : plus la langue est rigoureuse et précise et moins les contradictions sociales peuvent se diluer dans l'idéologie nationale. Les bourges pètent dans la soie, les prols font du bruit et sentent mauvais.

A M. LE SECRETAIRE PERPETUEL
L'ACADEMIE FRANCAISE

Paris, le jeudi 3 janvier 1985.

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint la lettre que j'adres-sai le 25 décembre de l'an passé à M. J.-D. Rondinet. Je n'ai pu solliciter l'avis de mes collègues ouvriers d'Imprimerie qu'au 31 décembre : mon beau Gérard, et Marcel, le pageux* (1), étaient aussi perplexes que moi...

Mettriez-vous la div'* ou l'apostrophe, vous, Monsieur le secrétaire perpétuel ?

Cette question me préoccupait fort pendant que je prenais mon petit déjeuner, ce matin : je me souvins alors d'une conversation avec l'un de mes anciens chefs correcteurs, homme de grande culture et de haut savoir typographique. Il m'avait demandé, dans la rédédition d'un ouvrage sur la Flibuste, d'affaler l'apostrophe à *grand-voile* et de porter la div'*, ainsi que vous l'avez requis dès 1932. Et j'espérai un moment être sauvé par l'invariabilité du *grandis* latin...

Ce n'est pas si simple.

Vous avez, à bon droit, abattu l'apostrophe à *grand-*

(1) Le pageux, dans notre petite imprimerie, est le chef d'atelier de composition. On ne dit pas le *prote*.